

L D H reçu le
- 4 AOUT 2017



CONFLANS
SAINTE-HONORINE

Com
DE

00576

Cabinet du Maire

Monsieur Dominique GUIBERT
Secrétaire Général
Ligue des Droits de l'Homme
138 rue Marcadet
75018 PARIS

TD-D-CAB-201702771

Conflans, le 28 juillet 2017

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai lu avec attention votre courrier, reçu le 21 juillet 2017, dans lequel vous appelez mon attention sur le cinéma associatif Ciné.Ville de Conflans-Sainte-Honorine.

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à ce cinéma de proximité.

L'objectif initial de la municipalité que je représente était de sauvegarder ce cinéma d'art et d'essai. Pour autant, je vous informe que le coût de la rénovation et de la mise aux normes de sécurité (amiante, plomb...) et d'accessibilité de ce bâtiment municipal est de l'ordre de 3 à 4 millions d'euros.

La Ville n'a pas aujourd'hui les moyens financiers de réaliser ces travaux obligatoires et aucun investisseur privé n'a souhaité entrer dans un tour de table financier, compte tenu de sa fréquentation insuffisante.

Aussi, nous avons prorogé la convention d'occupation des locaux jusqu'au 31 décembre 2017, date de la fin d'activités du Ciné.Ville. Au-delà de cette date, les activités cinématographiques seront proposées dans un autre lieu situé à Conflans-Sainte-Honorine.

Espérant avoir répondu à vos interrogations légitimes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines,



Laurent BROSSE

